



L'Union interparlementaire est un ardent défenseur de la démocratie. Elle s'emploie à promouvoir et à renforcer l'institution parlementaire, en aidant les parlementaires à représenter leurs électeurs - librement, sereinement et efficacement.

Un forum mondial

Les parlements nationaux sont la pierre angulaire de la démocratie. Les parlementaires sont responsables en dernier ressort de l'adoption de lois cohérentes et du contrôle de l'action du gouvernement.

L'Union interparlementaire (UIP) est un forum mondial qui facilite les contacts multilatéraux entre les parlementaires de plus de 140 parlements nationaux. C'est la seule organisation de cette nature qui puisse revendiquer une légitimité mondiale.

L'UIP est une instance indépendante, autonome, financée essentiellement par les parlements membres. Son Président et son Comité exécutif sont élus par les délégués des Membres.

L'Organisation a été établie en 1889 par des penseurs politiques progressistes convaincus qu'un meilleur contact entre les parlements des diverses nations aiderait à désamorcer les tensions internationales et contribue-

rait à la paix et à la prospérité dans le monde.

Cette idée de départ a fait ses preuves aux heures les plus sombres du 20ème siècle, et se révèle plus pertinente que jamais dans la communauté internationale aujourd'hui.

L'UIP est toujours active en coulisse dans les points chauds du globe, où elle concourt à la prévention ou au règlement des conflits, et à l'essor des parlements naissants.

Elle donne aux parlementaires, au nombre de 40 000 dans le monde, une voix collective dans les affaires internationales.

L'Union interparlementaire est une passerelle de plus en plus importante entre les parlementaires et les instances internationales de décision, dans des domaines comme la consolidation de la paix ou le commerce mondial.

L'Organisation a beaucoup contribué à faire participer davantage les femmes au processus parlementaire.

L'UIP veille au respect des droits et de la liberté des parlementaires dans les pays où leur liberté d'expression est menacée.

L'UIP en action

Membres

Plus de 140 parlements nationaux sont membres de l'UIP. Les délégations nationales reflètent l'équilibre qui prévaut dans les parlements multipartites. Le personnel et les programmes de l'UIP sont financés par les contributions des Membres, issues de fonds publics.

Conseil directeur

Le Conseil directeur, instance de prise de décision plénière de l'UIP dirigée par le Président, adopte les programmes, établit les budgets et statue sur l'admission ou la suspension des Membres et Membres associés de l'UIP. C'est en outre à lui qu'il appartient d'élire le Président et le Secrétaire général.

Comité exécutif

Le Comité exécutif est composé de quinze membres délégués qui reflètent la composition géographique et politique de l'UIP. Il est aussi dirigé par le Président. Le Comité pilote les questions administratives au sein de l'Organisation et élabore des recommandations à l'intention du Conseil directeur.

Assemblée

L'Assemblée de l'UIP siège deux fois par an pour permettre des échanges multilatéraux entre les délégués des Membres. L'ordre du jour de chaque assemblée reflète tant les dossiers internationaux du moment que ceux qui s'inscrivent dans la durée. Les commissions permanentes - Paix et sécurité internationale; Développement durable, financement et commerce; et Démocratie et droits de l'homme - font rapport à l'Assemblée et élaborent des résolutions qui sont soumises à adoption.



La Conférence mondiale des Présidents de parlement

La deuxième Conférence mondiale des présidents de parlement s'est tenue à l'ONU, à New York, en septembre 2005. Cet événement marquant, organisé par l'UIP, a réuni les présidents des parlements du monde entier. Dans une déclaration formelle, les participants ont appelé l'attention sur la nature mondiale de nombre des défis auxquels est confrontée la démocratie, et sur le fait que les parlements nationaux doivent contribuer plus pleinement à formuler des réponses mondiales.

La Réunion des Femmes parlementaires

Les Femmes parlementaires représentant les Membres de l'UIP se réunissent en même temps que les Assemblées pour discuter des questions relatives à la situation des femmes. Cette instance a été créée en 1978 et est devenue partie intégrante de la structure de l'UIP en 1999.

Réunions-débats

Les Assemblées offrent l'occasion de tenir des réunions-débats moins formelles réunissant parlementaires, experts et journalistes pour examiner des sujets comme la traite des enfants et les questions de nationalité et d'apatridie.



■ La démocratie est, et restera, un concept fragile dans bien des régions du monde, souvent dangereusement imparfait dans la pratique. Et quand la démocratie est enracinée, les institutions démocratiques doivent s'adapter aux nouveaux défis inhérents à la mondialisation. La Conférence mondiale des présidents de parlement à New York a concentré son attention sur l'apparition d'un "déficit démocratique" potentiellement dangereux. A mesure que les parlements nationaux perdent de leur influence, le pouvoir s'éloigne du peuple.



Accepter cette dérive serait catastrophique. Propager la démocratie est un cheminement - jamais une fin en soi, et les institutions parlementaires dans l'histoire se sont montrées remarquablement durantes. Nul doute toutefois que bien des menaces qui semblent peser sur notre bien-être démocratique, que ce soit le terrorisme ou le commerce mondial, ne peuvent plus être affrontées dans le cadre des Etats nations.

Le premier devoir de tout parlement est d'installer les fondements de la démocratie que sont la représentation et la responsabilité. À cet égard, ceux qui sont en position de force doivent aider ceux qui sont en position de faiblesse, et ne jamais accepter l'échec. Au-delà de ce constat, le défi du 21ème siècle consiste, pour les parlementaires où qu'ils se trouvent, à adopter une position de plus en plus internationale dans leurs orientations et dans les moyens qu'ils mettent en œuvre pour servir les intérêts de leurs électeurs.

L'Union interparlementaire a pour mission de concourir à cette entreprise.

Pier Ferdinando Casini

Président de l'Union interparlementaire

Promouvoir la démocratie

■ Pour les pères fondateurs de l'UIP, la paix mondiale et la démocratie parlementaire étaient indissolublement liées. Les activités de l'Organisation reflètent toujours cette conviction.

L'UIP a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de principes démocratiques généralement acceptés de gouvernance, dans l'établissement de normes internationales en matière d'élections libres et régulières, et dans le fonctionnement des systèmes multipartites. Sa Déclaration sur les critères pour des élections libres et régulières et sa Déclaration universelle sur la démocratie sont des éléments essentiels de la réflexion parlementaire contemporaine.

L'expertise collective des membres de l'UIP est un outil exceptionnel pour la diffusion des bonnes pratiques démocratiques. Les membres de l'UIP fournissent des conseils, des orientations et de nombreuses formes d'appui technique aux pays en transition politique ou en situation d'après conflit.

Ces dernières années, l'UIP a joué un rôle actif dans la mise en place des systèmes parlementaires de plus de 50 pays, dont l'Afghanistan, l'Albanie, la Guinée équatoriale, l'Iraq, le Nigéria, le Pakistan, le Rwanda, Sri Lanka, le Timor Leste et l'Uruguay.

Certaines des activités les plus importantes de l'Organisation sont menées discrètement, en coulisse, quand les négociations entre gouvernements achoppent. Des contacts patients et constructifs entre collègues parlementaires ont souvent donné des résultats alors même que le pessimisme s'affichait à la une des journaux.

La démocratie est un concept universel au sens où tous les électeurs doivent avoir des droits égaux de



représentation au Parlement et jouir de la liberté d'expression. Pourtant, l'application de ces principes est loin d'être universelle.

Certains pays redoutent la liberté d'expression qui fonde le principe du débat parlementaire. Presque quotidiennement, des parlementaires courageux se mettent en péril en s'exprimant au nom de leurs mandants. L'UIP soutient activement ceux qui ont été persécutés ou emprisonnés pour leurs convictions.

Au niveau mondial, l'UIP est à la pointe des initiatives visant à faire participer les femmes au processus parlementaire. De nombreux obstacles à l'égalité sont tombés dans la seconde moitié du 20ème siècle, à mesure que les femmes ont pris place aux côtés des hommes à tous les niveaux de l'Etat. Pourtant, les statistiques mondiales indiquent que 84 % des parlementaires dans le monde sont des hommes. Dans certaines parties du monde, l'avancée vers la parité commence à peine.

L'UIP et les Nations Unies

■ Par son influence mondiale et sa mission de renforcement de la démocratie, l'UIP est un acteur de plus en plus important dans le système de relations internationales axé sur les Nations Unies.

L'UIP appuie fermement l'ONU dans son rôle fondamental de promotion et de développement des principes démocratiques. L'UIP est pourtant unique en son genre, dans la mesure où elle représente les parlements et

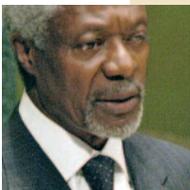
n'est pas, comme l'ONU, une organisation intergouvernementale.

Le pouvoir est de plus en plus concentré au sommet des gouvernements et des institutions internationales. Cette conséquence de la mondialisation préoccupe de nombreux parlementaires et limite leur capacité à représenter les intérêts des électeurs.

La Conférence mondiale des Présidents de parlement a souligné qu'il est de plus en plus important d'ap-



6



“Les parlements sont les principaux dépositaires de la légitimité démocratique. En utilisant vos pouvoirs législatifs et votre mission démocratique, vous pouvez servir de véritables ‘tribunes du peuple’ à travers les frontières traditionnelles. Vous avez un rôle unique à jouer pour rapprocher les institutions comme l'ONU des peuples dont ils sont censés être au service.”

Kofi Annan

Secrétaire général de l'ONU

porter une dimension parlementaire aux activités des Nations Unies. Les participants ont exprimé la conviction que la coopération internationale devait refléter l'apport de tous les acteurs de l'éventail politique.

Le statut d'observateur permanent auprès de l'ONU, accordé à l'UIP en 2002, et son droit exceptionnel de faire circuler des documents à l'Assemblée générale sont des facteurs importants pour promouvoir cette dimension.

L'UIP collabore étroitement avec l'ONU et ses organismes et services spécialisés comme le PNUD, le HCR, le HCDH, l'ONUSIDA, l'UNICEF et la Division de la promotion de la femme (UNDAW).

L'UIP et l'Organisation mondiale du commerce

■ Les changements macroéconomiques considérables intervenus des 25 dernières années, notamment dans l'évolution du commerce international, ont donné naissance à de nouveaux mécanismes de décision et de contrôle au niveau mondial. Même si ces changements sont nécessaires et, à bien des égards, bénéfiques, ils sont controversés.

L'Organisation mondiale du commerce est une instance intergouvernementale qui, selon un avis très lar-

gement partagé, doit être davantage comptable de son action. De fait, ses décisions, qui ont un effet direct sur la vie de millions de personnes dans les pays développés comme dans les pays en développement, échappent dans une large mesure au regard parlementaire.

L'UIP a ouvert un dialogue avec l'OMC en 2001 pour remédier à cette situation. Ce dialogue a abouti à la mise en place d'une Conférence sur l'OMC organisée conjointement



“Le rôle des parlementaires est évidemment essentiel dans la définition, la mise en œuvre et l'explication des grands choix publics. Les parlementaires sont régulièrement confrontés aux craintes des citoyens face à la mondialisation. Bref, la mondialisation économique a sorti la politique commerciale du domaine des experts pour la remettre au cœur du politique”.

Pascal Lamy

Directeur général
de l'Organisation mondiale
du commerce

avec le Parlement européen, tenue depuis chaque année. En outre, la Conférence se tient en même temps que les réunions ministérielles de l'OMC.

La quatrième Conférence de ce type s'est tenue à Hong Kong en décembre 2005. De l'avis de tous, ce lien parlementaire contribue à ancrer démocratiquement les politiques de l'OMC, et fait que l'organisation est plus comptable de son action.

Défendre la liberté d'expression

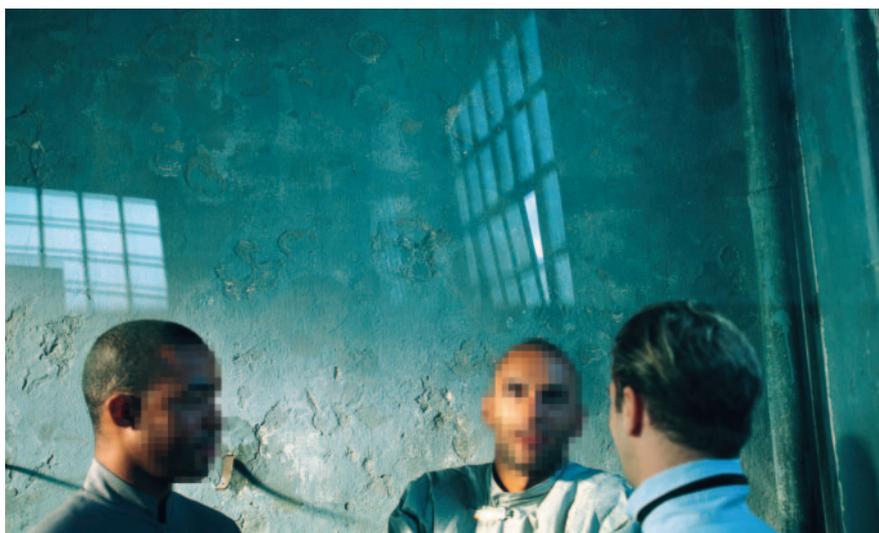
■ Parmi les parlementaires, au nombre de 40 000 dans le monde, se trouvent des hommes et des femmes courageux qui risquent leur carrière voire leur vie pour défendre leurs convictions.

L'existence d'un parlement ne garantit pas nécessairement l'exercice du principe parlementaire fondamental de la liberté d'expression et de débat. Certains gouvernements redoutent cette liberté, à tel point qu'ils harcèlent, emprisonnent et vont même jusqu'à tuer ceux qui les critiquent. L'immunité parlementaire compte peu dans ces situations, comme certains parle-

mentaires l'ont appris à leurs dépens.

L'UIP a établi son comité des droits de l'homme des parlementaires en 1976. Le Comité a pour mission d'enquêter sur les violations de ces droits et de rechercher des solutions. Depuis lors, le Comité a examiné plus de 500 cas dans plus de 100 pays, et a pu, bien souvent, obtenir une issue satisfaisante.

Le Comité travaille grâce au dialogue avec les autorités, mais il appelle l'attention de la communauté internationale sur les violations des droits des parlementaires, s'il y a lieu.



8



“Sans le Comité des droits de l'homme de l'UIP, la situation serait désastreuse. C'est à nous d'utiliser pleinement cet outil précieux à la disposition des parlementaires”.

Yawovi Agboyibo
chef de l'opposition,
Togo

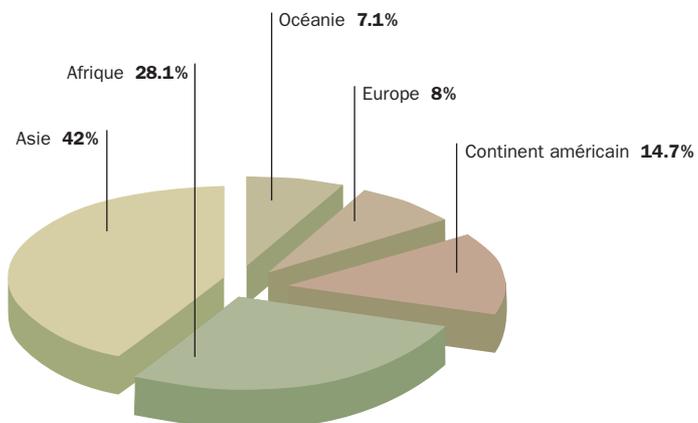


“J'ai été touché que l'UIP s'intéresse à mon cas, et sa mission à N'djamena a joué un rôle décisif dans ma libération. Je l'encourage vivement à poursuivre ses efforts au nom des prisonniers politiques du monde qui moisissent dans les cellules des dictateurs”.

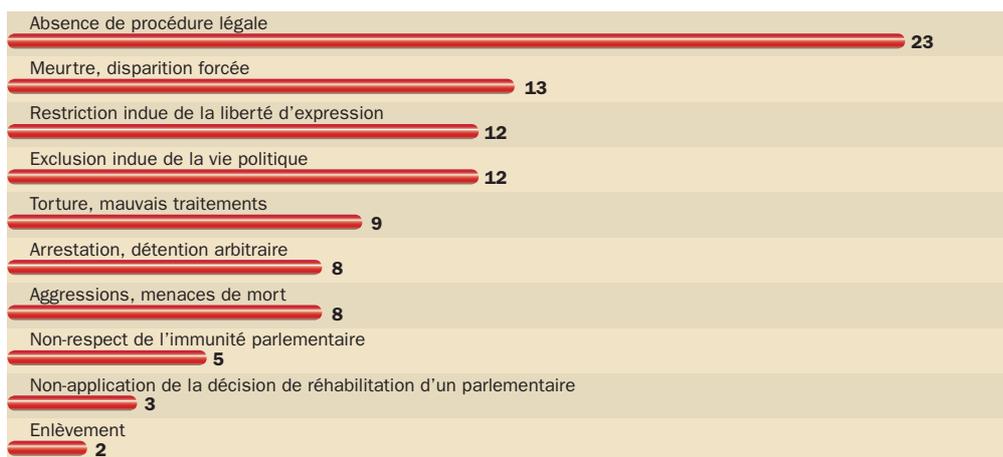
Ngarléji Yorongar
ancien candidat présidentiel,
Tchad

L'UIP a défendu les nombreux parlementaires-élus détenus au Myanmar, et s'emploie à faire libérer les parlementaires enlevés par la guérilla colombienne. Elle s'est battue pour la libération de quatre anciens parlementaires turcs, notamment Mme Leyla Zana, qui ont été libérés en juillet 2004.

Cas droits de l'homme traités par l'UIP, par région (2005)



Atteintes aux droits de l'homme de parlementaires, par catégorie (2005)



“Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance à l'UIP et à rendre hommage à la lutte pour la liberté qu'elle a menée à nos côtés pendant toutes ces années de souffrance”.

Alpha Condé

ancien candidat présidentiel, Guinée



“J'ai été détenu à l'isolement dans les prisons malaisiennes pendant six ans, et au pire moment, quand ma situation semblait désespérée, j'ai reçu un mot de l'UIP. Cela a fait renaître en moi l'espoir que dans un coin éloigné du monde, quelqu'un qui se souciait de la démocratie et des droits de l'homme s'intéressait à mon cas”.

Anwar Ibrahim

ancien Vice Premier ministre, Malaisie

Les femmes au Parlement

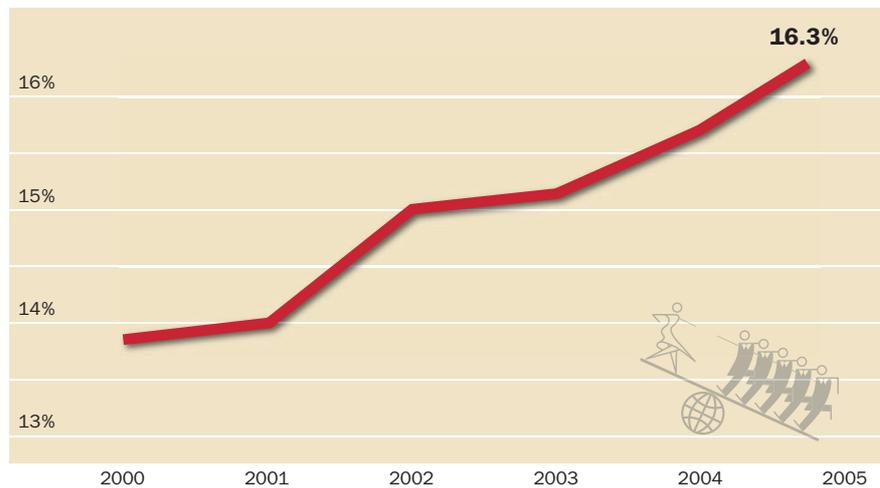
■ L'UIP fait campagne sans relâche pour améliorer la situation des femmes et, en particulier, encourager leur participation à la politique.

La notion de démocratie implique l'égalité en matière de droits et de représentation pour tous les groupes sociaux. Le droit de vote des femmes est maintenant établi dans la plupart des pays, mais leur participation à la vie politique et parlementaire reste bien en deçà de ce qui serait équi-

table. Même si de plus en plus de femmes occupent des fonctions élevées, plus de 80% des 40 000 parlementaires dans le monde sont des hommes.

Corriger ce déséquilibre prendra du temps, et il est clair que cette initiative doit venir essentiellement des femmes elles-mêmes. Lorsque c'est possible, l'UIP tente de servir d'agent du changement.

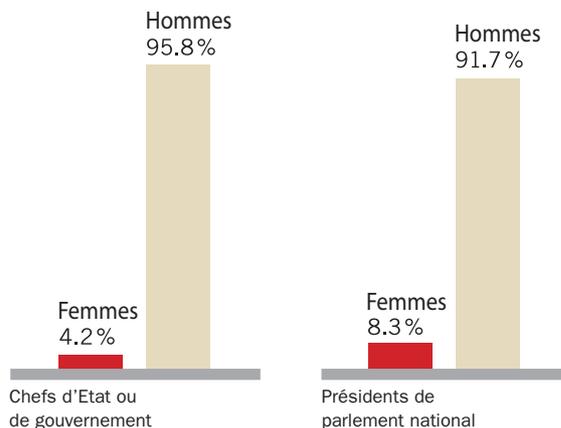
Moyenne mondiale des femmes dans les parlements, 2000-2005
Toutes Chambres confondues*



* Ne prend pas en compte les parlements pour lesquels les données ne sont pas disponibles

Pourcentage de femmes au plus haut niveau de l'Etat

D'après les données de janvier 2005



“Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre hommes et femmes dans la conduite des affaires publiques où hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissant mutuellement de leurs différences”

Déclaration universelle sur la démocratie de l'UIP



La Réunion des femmes parlementaires, qui se tient en même temps que les Assemblées de l'UIP, est un forum qui permet d'analyser et d'examiner régulièrement la situation des femmes. Plus de 100 femmes parlementaires participent à cette instance, qui est une composante statutaire de l'Organisation et fait rapport au Conseil directeur.

L'UIP suit également les progrès des femmes en politique dans le monde. Elle se tient informée de la manière dont évolue le droit des femmes de voter et de se présenter aux élections, et suit l'évolution des modèles de représentation des par-

tis politiques, des parlements et des gouvernements. Ses observations et d'autres études politiques relatives à la parité sont publiées régulièrement, ce qui a permis à l'Organisation de devenir une référence en matière d'informations statistiques.

L'UIP organise des projets visant à encourager les femmes à participer à la politique; elle leur propose des formations et les soutient une fois élues au Parlement. Dans le même temps, elle fait pression sur les pays où les femmes restent privées du droit de voter et de se présenter aux élections. Elle aide aussi les parlements à traiter certaines questions de genre.

Tout ce que vous avez toujours vu

■ L'UIP est reconnue dans le monde comme une source exceptionnelle d'informations sur les questions parlementaires.

C'est l'une des principales sources d'informations sur les parlements, les questions d'intérêt parlementaire, et les processus parlementaires. Plus de cinquante titres ont été ajoutés à son catalogue de publications ces cinq dernières années.

L'UIP publie une série de guides à l'intention des parlementaires. Ces guides traitent de problèmes internationaux comme la protection des réfu-

giés, le travail des enfants et le VIH/SIDA. Dans chacun de ces guides, on trouve des textes de référence et des modèles pour la mise en place d'une législation nationale et de pratiques réglementaires.

L'UIP produit aussi des ouvrages de référence sur la démocratie parlementaire et la pratique parlementaire, écrits par des experts internationaux reconnus, qui sont des références pour les parlementaires et les étudiants en science politique et constituent une acquisition précieuse pour les bibliothèques parlementaires.



oulu savoir sur les parlements

L'Organisation diffuse un large éventail de rapports sur les réunions interparlementaires et autres activités, ainsi que des enquêtes sur des questions concernant les parlements, qui vont des processus budgétaires, du commerce international et du développement durable, au contenu et à la structure des sites Internet parlementaires.

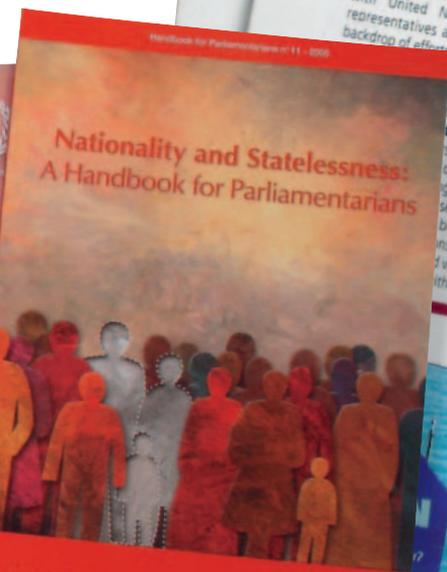
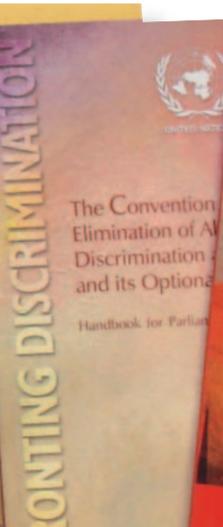
Ces informations sont, pour la plupart, accessibles sur le site Internet de l'UIP (www.ipu.org), où l'on peut passer commande à partir de la liste des publications. Ce site bilingue anglais/français a été consulté par plus de vingt-trois millions de personnes depuis son lancement en 1996, et fait l'objet de plus de 600 000 consultations par mois en moyenne.

LE SITE WEB DE L'UIP EN BREF

- Inauguré le 1er août 1996
- En deux versions linguistiques : Anglais et Français
- Près de 1800 documents dans chaque langue
- Trois bases de données interactives
- Plus de 23 millions de visites depuis sa création
- Près de 600 000 visites par mois



<http://www.ipu.org>



Un siècle de diplomatie discrète

■ Le Français Frédéric Passy et le Britannique Randal Cremer ont fondé l'Union interparlementaire en 1889. Ils étaient fermement convaincus que l'interaction des parlements, ainsi que des gouvernements, serait une force positive dans les affaires internationales.

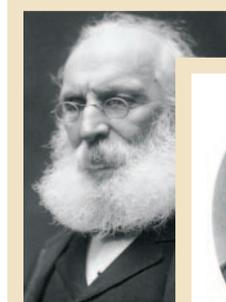
L'UIP fut essentiellement une initiative anglo-française. Sa première conférence interparlementaire, qui se tint à l'hôtel Continental à Paris, rassembla sept parlementaires britanniques et vingt-cinq députés français. Mais l'idée fit rapidement son chemin et commença à attirer d'autres parlementaires, d'abord en Europe, puis ailleurs dans le monde.

L'UIP fut rapidement reconnue pour ses activités et ses deux fondateurs, ainsi qu'Albert Gobat, par-

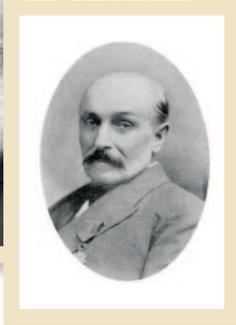
lementaire suisse qui fut le premier Secrétaire général de l'Organisation, reçurent le Prix Nobel de la paix. Au total, huit personnalités de l'UIP reçurent ce prix.

L'UIP n'a cessé de poursuivre ses objectifs de paix et de démocratie au cours d'un 20ème siècle tumultueux. Souvent, en temps de guerre et de tension internationale, elle a servi de moyen de communication quand le dialogue entre gouvernements avait échoué, notamment pendant la guerre froide.

Les menaces sur la paix et la démocratie sont aujourd'hui différentes, mais la diplomatie discrète, en coulisse, entre parlementaires, est plus précieuse que jamais pour aider à prévenir ou à résoudre les conflits.



Frédéric Passy



Randal Cremer



Albert Gobat

Au service des parlementaires du monde entier

■ Le Siège de l'UIP est à Genève depuis 1921. En 2003, l'UIP a pris possession d'une imposante villa du début du vingtième siècle, située dans la commune du Grand-Saconnex, en lisière de Genève. Elle a été rénovée par l'UIP avec le soutien du Canton de Genève et des autorités fédérales suisses. La Maison des parlements abrite la trentaine de personnes qui travaillent pour l'UIP, le Centre d'archives Frédéric Passy et des salles de conférence parfaitement équipées.

Le personnel du Secrétariat est chargé de la gestion quotidienne de l'UIP, sous la direction du Secrétaire général. Ses membres sont originaires de diverses régions du monde : le Secrétariat est aussi international que les activités de l'Organisation.

L'UIP a aussi un Bureau d'observateur permanent auprès de l'ONU à New York.



La Maison des parlements

“Le bon fonctionnement du Secrétariat sera de plus en plus indispensable à l'influence de l'UIP dans les dossiers internationaux, en constante mutation. Il doit y avoir un dialogue productif entre les branches législatives des Etats si l'on veut que les principes de la démocratie parlementaire s'épanouissent, à l'heure de la politique globalisée. Notre mission est de faciliter ce dialogue d'une manière qui bénéficie aux systèmes parlementaires des pays développés et en développement.”

Anders B. Johnsson
Secrétaire général
Union interparlementaire

Les compétences et l'expérience des membres du personnel traduisent la mission de l'UIP. En plus des activités mentionnées dans cette brochure, le Secrétariat de l'UIP intervient également dans des domaines tels que le droit international humanitaire, la liberté d'expression, la protection de l'enfance, la réconciliation, le contrôle démocratique des forces armées, la lutte contre les mutilations génitales féminines, ou le volontariat.



Union interparlementaire

Chemin du Pommier 5
CH - 1218 Le Grand-Saconnex/Genève

Tél.: +4122 919 41 50

Fax: +4122 919 41 60

E-mail: postbox@mail.ipu.org

Web site: www.ipu.org

Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies

220 East 42nd Street

Suite 3002

New York, N.Y. 10017

USA

Tél: +1 212 557 58 80

Fax: +1 212 557 39 54

E-mail: ny-office@mail.ipu.org

Crédits photos

Couverture : Nations Unies, Gettyimages

Page 3 : Nations Unies; page 4 : Christian Golay;

page 5 : AFP; page 6 : OIM;

page 7 : Nations Unies, Union interparlementaire;

page 8/9 : Gettyimages; page 11 : AFP;

page 12 : AFP; page 13 : Union interparlementaire;

page 14 : Union interparlementaire;

page 15 : Olivier Vernay

Copyright © Union interparlementaire 2006

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, mise en mémoire dans un système de recherche ni transmise sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation préalable de l'Union interparlementaire.

Cette publication est distribuée à la condition qu'elle ne soit pas prêtée ni diffusée d'une autre manière, notamment par des moyens commerciaux, sans l'autorisation préalable des éditeurs, ni sous une forme différente de celle de l'original et que l'éditeur suivant satisfasse aux mêmes exigences.

Les demandes visant à obtenir le droit de reproduire ou de traduire tout ou partie de cette publication sont bienvenues et doivent être adressées à l'Union interparlementaire. Les parlements membres et leurs institutions parlementaires peuvent reproduire ou traduire cette publication sans autorisation, mais doivent en informer l'Union interparlementaire.

ISBN 92-9142-290-9

Original: anglais

Mise en page: Saatchi & Saatchi - Simko

Imprimé en France par Sadag